

**OUTILS ET
LEVIERS**



**POUR LES
COLLECTIVITÉS**

**SOUTENIR LA
TRANSMISSION
DES FERMES
EN RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE**

InPACT Centre est un réseau d'associations réunissant paysan.nes et citoyen.nes engagés, qui accompagnent les transmissions selon les principes de l'éducation populaire pour faire ses choix en toute autonomie.

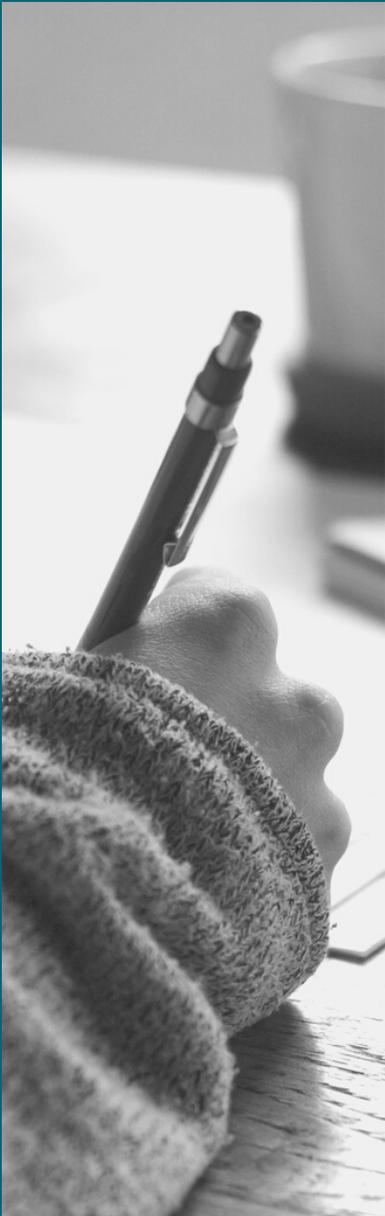


AVANT PROPOS

Les associations du réseau InPACT Centre œuvrent depuis leur création pour le développement et le maintien de fermes nombreuses dans nos campagnes. Depuis 2005, nous alertons sur les risques de la disparition des fermes de nos territoires et appelons à des actions concrètes pour enrayer cet effondrement.

Aujourd'hui, le constat est sans appel : en région Centre-Val de Loire, 54% des agriculteurs.rices partiront à la retraite dans 10 ans et 800 fermes disparaissent déjà chaque année. La disparition des fermes aura un impact sans précédent sur les territoires ruraux et notre alimentation.





Collectivités et territoires de projet, vous pouvez agir pour soutenir la transmission des fermes !



Pourquoi il est important
de stopper la disparition
des agriculteurs.rices ?

- + *Avoir des campagnes vivantes et dynamiques*
- + *Assurer l'entretien des paysages et la préservation des ressources naturelles*
- + *Maintenir une production alimentaire de qualité : une offre locale pour nos cantines, des productions diversifiées...*
- + *Arrêter l'érosion des filières de production en label de qualité de nos terroirs (IGP, AOP...)*

La transmission

UNE PROBLÉMATIQUE AVANT TOUT HUMAINE

Le métier d'agriculteur.rice attire aujourd'hui de plus en plus de jeunes et de moins jeunes aux profils diversifiés, pour beaucoup non issus du milieu agricole.

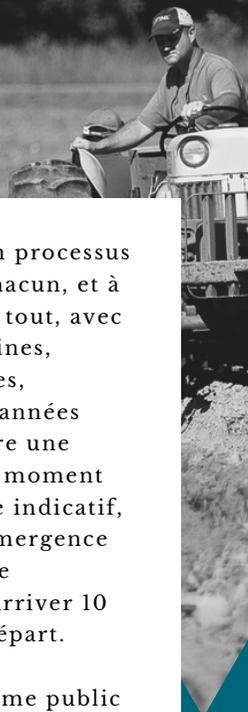
Malheureusement, une proportion importante d'entre eux ne parvient pas à aller au bout de la démarche pour différentes raisons.

Les paysannes et les paysans qui prennent leur retraite rencontrent eux aussi des difficultés pour trouver des successeurs. Si leur localisation et leur fertilité le permettent, les terres qu'ils exploitaient servent trop souvent à agrandir des exploitations existantes ou sont artificialisées, sinon elles peuvent s'enfricher.

La transmission, c'est une rencontre entre des individus qui ont chacun leur histoire, leur parcours singulier, leur réalité, leur vision du métier d'agriculteur et qui cheminent jusqu'à trouver un accord pour la réalisation de leur projet.

La transmission est un processus complexe, propre à chacun, et à considérer comme un tout, avec des dimensions humaines, matérielles, financières, techniques. Plusieurs années peuvent s'écouler entre une première pensée et le moment de transmettre. À titre indicatif, la première étape, l'émergence de la question « vais-je transmettre ? », peut arriver 10 ans avant la date de départ.

S'il existe un programme public national (AITA) qui repose principalement sur le Conseil Régional et la DRAAF, et qui finance des actions des Chambres d'Agriculture et des membres de notre réseau InPACT, de nombreux rapports (dont le dernier rapport du Conseil Économique Social et Environnemental sur la question), recommandent l'implication des territoires pour un véritable effet levier.



VOS COMPETENCES

L'agriculture étant à la croisée de nombreuses politiques, les collectivités peuvent agir via au moins 4 entrées différentes :

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

des fermes nombreuses maximisent l'emploi non délocalisable et le développement de commerces locaux

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

zonages, normes, autorisations... C'est le fameux coup de crayon qui peut faire basculer la destinée d'une parcelle ou d'un plateau tout entier

PATRIMOINE ET TOURISME

la valorisation des produits locaux participe à l'attrait du territoire

ÉDUCATION

la commande publique liée à l'approvisionnement des cantines constitue un véritable levier de changement

Vos actions se situent à la croisée entre le soutien financier, l'action technique et l'animation territoriale. De **nombreuses possibilités d'actions** sont à votre portée, selon vos réalités territoriales : la création d'un réseau de « référents communaux » afin de repérer et mobiliser les potentiels cédants, le co-financement d'aides à l'installation ou à la diversification, la création d'espace-test...

Inclure **l'agriculture dans les dispositifs de projets de territoire**, voire même initier des processus de concertation qui associent plus ou moins la population et les différentes familles d'acteurs publics et privés aux différents stades d'élaboration des politiques, permettra d'articuler les différentes compétences et objectifs dans une approche systémique et transversale nécessaire.

LE RÉSEAU IMPACT C'EST

- + Un réseau d'associations sans but lucratif existant depuis 2005
- + 8 structures de développement agricole et rural reconnues par le ministère de l'Agriculture qui œuvrent pour replacer l'agriculture au cœur des projets de société
- + 120 administrateurs.rices citoyen.nes et paysan.nes et 40 salarié.es engagés.
- + Le soutien aux formes d'agricultures durables, paysannes et biologiques, ouvertes sur la société et intégrées au territoire.
- + Un travail en réseau pour mutualiser les compétences

NOS COMPÉTENCES

En fonction des réalités territoriales, les associations de notre réseau pourront vous proposer de nombreuses prestations, dont certaines co-financées par l'AITA : réunion de sensibilisation des élus, organisation de café transmissions, mise en place d'ateliers de la transmission, organisation de formations de cédants, accompagnement de porteurs de projets à l'installation ou à la transmission, portage d'activité, achat de foncier...

Notre principe d'intervention repose sur l'implication directe des agriculteurs.rices dans les actions conduites, les échanges entre pairs et une réflexion centrée sur l'humain.

Quelques idées d'actions pour les collectivités ou territoires de projets, à adapter aux réalités de chacun....

COMMENT AGIR ?

Levier 1 - Sensibiliser et repérer les cédants



Former vos agent.es et élu.es à la problématique, organiser des séances de sensibilisation des agriculteurs.rices de votre territoire, (sous forme de cafés transmission par exemple), créer un réseau de "vigies transmission", tenir un répertoire des futurs cédant.es...

Levier 2 - Accompagner les cédants dans leur projet



Créer un point d'accueil des cédant.es, diffuser leur annonce, les aider à évaluer leur ferme, organiser des formations à la transmission sur votre territoire...

Levier 3 - Faciliter le passage de relai



Créer des espaces test en archipel, organiser des opérations de portage foncier ou matériel, accueillir les porteurs.euses de projets, co-financer des aides à l'installation, accompagner les binômes cédant-repreneur, proposer des solutions de logement...

Levier 4 - Coordonner les acteurs sur son territoire



Mettre en lien les acteurs agricoles, para-agricoles et citoyens autour des projets de transmission, organiser des ateliers de la transmission...

Certaines collectivités se retrouvent démunies face à l'ampleur du problème et nous confient s'être arrêtées au repérage des cédants sans savoir comment poursuivre.

Persévérez !

De nombreux témoignages en France et en Région témoignent d'un processus partenarial au long cours.

Parfois les leviers ne concernent pas directement les cédant.es, mais la création d'un contexte propice à transmettre :

Accompagnement à l'installation, remobilisation de friches, création d'ateliers de transformation ou d'abattoirs, soutien aux magasins de producteurs, protection du foncier ...

Vos actions en faveur de la transmission seront d'autant plus efficaces si elles font partie d'un projet de territoire.

Zoom sur

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LOCHES SUD TOURAINNE

Dans ce territoire d'élevage au sud de Tours, les élu.es constatent avec tristesse la disparition des fermes du territoire, s'inquiètent pour la laiterie coopérative créée en 1909 et voient l'agriculture comme une source d'emplois sur leur territoire.

En 2018, un dossier A Vos ID est déposé auprès du Conseil Régional pour lancer un projet sur la problématique de transmission des fermes, qui aura pour conséquence la réalisation **des ateliers de la transmission**, réunissant 60 personnes (MSA, syndicats, SAFER, Banques, notaires, élu.es, MFR...) menant à un **programme d'actions concerté et multi-partenarial**.

Ces ateliers ont permis de sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à l'enjeu de la transmission, et de montrer aux potentiels cédant.es qu'ils ne sont pas seuls. **Les cédant.es du territoire ont pu être identifiés** et sont plus facilement orientés vers les parcours d'accompagnement qui les concernent.

Aujourd'hui, la communauté de commune étudie la faisabilité de la création d'un espace-test agricole et s'est lancé dans un **Projet Alimentaire de Territoire** afin d'inclure cette action dans un projet agricole d'envergure.





Zoom sur

LE PNR DU PERCHE

L'agriculture est une compétence qu'ont voulu investir très tôt les élu.es du syndicat mixte, afin d'agir sur le développement économique et l'environnement du Parc. **Début des années 2000**, les exploitants d'une ferme maraîchère emblématique du territoire partent à la retraite. Sans repreneurs identifiés, le bail est cédé à l'espace test Rhizome et la Communauté de Communes, dans l'urgence, rachète le matériel en vue d'une transmission.

Les élu.es réalisent alors l'ampleur du diagnostic sur le vieillissement de la population agricole du parc, et souhaitent investir la thématique.

De **2002 à 2006**, une prestation est sollicitée auprès de l'ADASEA pour repérer des cédant.es. Mais cela n'aboutit à aucun changement visible. Les élu.es sont déconcertés et ne savent plus par quelle porte d'entrée aborder la transmission.

En 2014, un espace-test est créé, permettant de favoriser l'installation sur le Parc. Il facilite l'installation, mais la mise en lien avec les cédant.es n'est pas encore au rendez-vous.

En 2017 le PNR met en place une formation pour les potentiels cédant.es, suite à laquelle, 70% des cédant.es ont transmis leur ferme. **Cette formation est renouvelée chaque année depuis.** Pour recruter des participant.es, les communes sont sollicitées et des sessions d'information sur la transmission sont réalisées.

Pour compléter, un primo-accueil des porteurs de projet est assuré par le PNR (appui dans l'étude de marché, renvoi vers les partenaires d'accompagnement) et le Pays du Perche Ornaïs organise régulièrement des rencontres cedant.es/repreneurs.euses

Aujourd'hui, le PNR a lancé un Projet Alimentaire de Territoire et inclura ces actions historiques dans un véritable projet de territoire.

PLUS D'INFOS ?

SUR LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
ET DE PRESTATIONS

CONTACTEZ LES RÉFÉRENTS



ADEAR 28

instal-transmi@adear28.org

07 69 10 53 19



ADEAR 45

romain.coudert@adear45.org

02 38 53 45 85



ADDEAR 41

contact@addear41.org

02 54 56 00 71



ADDEAR 18

installation.transmission@addear18.fr

02 36 40 91 57



ADEAR 37

valentine.deprez@adear37.org

09 66 89 52 16



ADEARI

installation-transmission@adeari.fr

07 84 79 22 92

QUI VOUS RENVERRONS EVENTUELLEMENT VERS LES AUTRES STRUCTURES D'InPACT



AFOCG 45
Association de formation collective à la gestion



Centre-Val de Loire



InPACT Centre est un collectif de 8 associations et 3 partenaires existant depuis 2005 qui oeuvre pour replacer l'agriculture au coeur des projets de société. InPACT Centre soutient des formes d'agricultures durables, ouvertes sur la société et intégrées au territoire

WWW.INPACT-CENTRE.FR
communication@inpact-centre.fr

Avec le soutien
du :

